

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien
BERTÈGN ghiment souètiér

DOSSIER

UNE POLITIQUE D'ACHAT TOURNÉE VERS L'ÉCONOMIE

Breizh COP : une réflexion collective autour des objectifs à atteindre

En mars 2017, la Région a lancé la Breizh COP, pour imaginer l'avenir de la Bretagne et répondre aux nombreux défis qu'elle a devant elle : celui de la révolution numérique, de la transformation de son économie, des inégalités entre territoires, ou encore du changement climatique. Cette démarche, qui s'inspire de la méthode des COP internationales sur le climat, est l'occasion d'un débat collectif pour imaginer l'avenir des territoires, définir des ambitions partagées et s'engager dans des actions

concrètes pour y répondre. Après avoir adopté en avril dernier un rapport d'orientations comprenant 3 axes et 10 sous-axes de travail, la Région souhaite aujourd'hui mobiliser les acteurs des territoires sur la déclinaison de ces axes en objectifs à visée opérationnelle. C'est pourquoi elle organise cinq « conférences des parties » (COP) territoriales, pour leur permettre de se mobiliser partout en Bretagne :

• **COP Nord** : Goudelin (Salle des fêtes, 15 rue de la Mairie) - mercredi 19 septembre de 15 h 30 à 18 h 30

• **COP Sud** : Guidel (Restaurant scolaire de Kerprat, Kerprat) - jeudi 20 septembre de 17 h à 20 h

• **COP Est** : Melesse (Salle polyvalente, 5 rue de Montreuil) - mardi 2 octobre de 17 h à 20 h

• **COP Ouest** : Pont-de-Buis-lès-Quimerch (Espace François Mitterrand, 1 rue de Brest) - mercredi 3 octobre de 17 h à 20 h

• **COP Centre** : Guerlédan (Foyer culturel, 1 rue du pont de fer) - vendredi 12 octobre de 17 h à 20 h.

Inscrivez-vous dès à présent sur :

www.breizhcop.bzh/choixcop

UNE POLITIQUE D'ACHAT TOURNÉE VERS L'ÉCONOMIE

La politique d'achat est un axe majeur de l'exercice des compétences de la Région Bretagne en tant que chef de file du développement économique sur le territoire. C'est pourquoi elle a élaboré son schéma des achats économiquement responsables de façon collective et participative. Fruit d'une démarche concertée, ce dernier traduit la volonté de la Région d'améliorer la qualité des services publics, d'accroître l'efficacité de l'administration et de créer les conditions d'un meilleur accès des entreprises à la commande publique.

“La politique d'achat est avant tout un acte économique au service de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi”

Loïg Chesnais-Girard,
Président du Conseil régional
de Bretagne

La commande publique, regardée aujourd'hui comme une contrainte, est transformée demain en opportunité. Avec un volume annuel d'achat d'environ 200 millions d'euros hors taxes, l'ambition de la Région Bretagne est de renouveler la relation acheteur-fournisseur, tout en mobilisant l'ensemble de l'écosystème.

Un enjeu pour le territoire

Le schéma des achats économiquement responsables répond à quatre objectifs transversaux :

- faire de la commande publique un levier de développement économique,
- faire de la commande publique un levier de transition énergétique et écologique,
- renforcer l'impact social positif de la commande publique,
- faciliter l'accès des TPE et PME aux marchés publics en favorisant le rapprochement de l'offre et de la demande.

Pour répondre aux problématiques de l'écosystème breton de la commande publique, le schéma est organisé autour de 4 chantiers qui visent à :

1. améliorer l'accès des opérateurs économiques à la commande publique ;
2. promouvoir des relations contractuelles équilibrées ;
3. mettre en œuvre une responsabilité sociale et sociétale ;
4. contribuer à la transition écologique, énergétique et numérique.

Ce schéma s'applique à tous les achats réalisés par la Région et ses mandataires pour tous leurs contrats (marchés publics, concessions). À ces 4 chantiers sont associés 25 objectifs. Afin de garantir des résultats à court terme et dans la durée, la démarche propose 34 engagements chiffrés et 16 indicateurs de transparence et de publication. Ils feront l'objet d'une évaluation et

d'une communication régulières en application du principe de transparence, d'intégrité et de redevabilité de la vie publique et économique. Dans le même temps, la Région Bretagne a investi dans deux démarches d'animation de filière, considérant l'importance d'appréhender leur structuration. Il s'agit de la filière agroalimentaire pour Breizh Alim' dès 2016 et la filière de la construction pour Breizh Bati', lancée plus récemment. ✨

“L'enjeu est de définir une politique d'achat ouverte et transparente fondée sur des critères d'attribution, pleinement assumés”

Hind Saoud,
conseillère régionale en charge de la commande
publique et de la politique d'achat



Premier champ d'application des travaux menés par la Région pour une commande publique ouverte, fondée sur la responsabilité économique, sociale et environnementale, Breizh Alim' est une démarche territoriale concertée et participative en faveur d'une alimentation durable et locale. Elle vise un approvisionnement de qualité et de proximité en restauration collective. Le principe : rapprocher producteurs (matières premières agricoles et halieutiques), transformateurs, distributeurs, cuisiniers et consommateurs. Breizh Alim' expérimente quatre filières, bien présentes en Bretagne et en capacité de fournir les cantines scolaires : le porc, le lait, les œufs et les produits de la mer. À partir de 2019, d'autres filières d'intérêt (volaille / viande bovine / fruits & légumes) pourront faire l'objet d'un travail d'animation similaire.



Engagée en collaboration avec la filière de la construction (bâtiment, travaux publics et prestations associées), cette initiative régionale permet d'assurer l'animation de la filière bâtiment et travaux publics autour des enjeux de la commande publique. Son objectif est triple : contribuer à la transition énergétique, numérique et sociale, valoriser l'excellence et le savoir-faire des entreprises et promouvoir une économie circulaire dans la filière. Le principe : rapprocher les entreprises du BTP des fournisseurs de matériaux, des acheteurs et des experts. Breizh Bati' permettra de mettre en œuvre les quatre chantiers du schéma dans les opérations de travaux lancées par la Région (lycées, infrastructures portuaires...).

Retrouvez l'intégralité du schéma des achats économiquement responsables sur [bretagne.bzh,rubrique commande publique](http://bretagne.bzh/rubrique-commande-publique)

25 OBJECTIFS

CHANTIER 1

Améliorer l'accès des opérateurs économiques à la commande publique

- 1/ Renouveler la relation fournisseur, en développant la pratique du sourcing
- 2/ Systématiser les avances et fixer le taux à 30 % sans demande de garantie financière
- 3/ Insérer une clause de variation de prix, pour tous les marchés publics d'une durée supérieure à un an
- 4/ Favoriser les groupements momentanés d'entreprises en laissant, par principe, le libre choix de la forme du groupement aux opérateurs économiques
- 5/ Publier les données essentielles de la commande publique et les intentions d'achat
- 6/ Systématiser et renforcer l'information des candidats non retenus

CHANTIER 3

Mettre en œuvre une responsabilité sociale et sociétale

- 1/ Atteindre 25 % de marchés publics comportant au moins une clause sociale à l'horizon 2020
- 2/ Favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap par la réservation de marchés
- 3/ Intégrer dès la définition du besoin les spécificités des secteurs de l'économie sociale & solidaire
- 4/ Valoriser les entreprises vertueuses en termes de responsabilité sociale des entreprises
- 5/ Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité dans l'emploi
- 6/ Lutter contre le travail illégal et le dumping social

CHANTIER 2

Promouvoir des relations contractuelles équilibrées

- 1/ Opter pour une définition et une rédaction fonctionnelle des besoins, en prenant en compte les objectifs de développement durable
- 2/ Adopter un allotissement géographique et/ ou technique dès la définition du besoin
- 3/ Acheter au juste prix et raisonner systématiquement en coût global
- 4/ Améliorer la critérisation et utiliser l'analyse de la valeur pour évaluer les offres
- 5/ Développer l'usage des procédures permettant la négociation ainsi que des procédures innovantes et performantes
- 6/ Organiser une gestion optimale de la relation « acheteurs-fournisseurs », au service du pilotage de la performance
- 7/ Privilégier le règlement à l'amiable des litiges, en cas de conflit lors de l'attribution et lors de l'exécution du contrat

CHANTIER 4

Contribuer à la transition écologique, énergétique et numérique

- 1/ Mettre l'économie circulaire au cœur de la détermination des besoins et de l'attribution des contrats
- 2/ Privilégier les prestations avec un faible impact à l'usage
- 3/ Valoriser la performance et l'innovation pour limiter l'empreinte environnementale et climatique de la commande publique
- 4/ Procéder à des achats de denrées alimentaires de qualité et de proximité en restauration collective
- 5/ Numériser la commande publique
- 6/ Généraliser la dématérialisation totale de la commande publique pour tous les achats dès le 1er euro

Attractivité des centre-bourgs : un second appel à projets est lancé !

Confrontés aujourd'hui à des défis en termes d'habitat, de commerce, de transports et d'aménagement urbain, les communes doivent s'adapter aux nouveaux modes de vie de leurs habitants. La démarche novatrice engagée par la Bretagne (avec l'État, la Région, la Caisse des Dépôts et l'Établissement public foncier de Bretagne) veut les aider à retrouver une dynamique. Un premier appel à candidatures lancé en 2017 a permis d'accompagner 60 projets d'aménagement visant à redonner de l'attractivité aux centres des bourgs

et villes de Bretagne. Le deuxième, lancé ce mois-ci et ouvert jusqu'en janvier 2019, s'adresse à toutes les communes souhaitant être accompagnées dans leurs projets d'aménagement, soit en phase de conception soit en phase de réalisation. L'objectif reste de soutenir des projets globaux, multi-acteurs et multi-maîtrises d'ouvrages, sur un périmètre géographique défini.

Plus d'information sur : www.bretagne.bzh/aap-bourgs-villes



Participez au forum interrégional sur la coopération entre territoires ruraux

Les 11 et 12 octobre, Rennes accueillera le forum interrégional « Cap sur la coopération LEADER ! ». Organisé à l'initiative des Réseaux ruraux Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, il s'adresse à tous les Groupes d'Action Locale (GAL), partenaires socio-économiques publics et privés du territoire qui mettent en œuvre le programme d'initiative européenne LEADER (pour Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale). Il est également ouvert aux GAL travaillant sur les thématiques de la pêche et l'aquaculture au titre du FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) et plus largement aux porteur-euse-s de projets de coopération ainsi qu'à celles et ceux dont le projet est en cours de réflexion. Son objectif est triple : il s'agit de stimuler les échanges entre Groupes d'Action Locaux des trois régions, d'apporter des réponses opérationnelles pour aider les GAL et porteurs de projets potentiels dans la coopération

LEADER et de permettre à chaque participant de repartir en ayant franchi une étape dans sa démarche de coopération. Construit autour d'un programme « à la carte » le forum offre aux participants la possibilité de choisir leur propre itinéraire d'apprentissage en fonction de leur niveau d'avancement et de leur expérience de coopération. Grâce à des ateliers pratiques très diversifiés, tout est pensé pour stimuler les échanges. Un espace « foire coopération » sera au cœur de l'événement et sera opérationnel tout au long du forum interrégional. Il comprendra l'affichage de toutes offres de coopération, des stands, des espaces pour des rendez-vous de coopération ou pour des séances d'accompagnement individuel.

Plus d'information sur le forum et les modalités d'inscription sur :

<https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/actualites/forum-interregional-leader-cap-sur-la-cooperation>

Un site Internet pour informer sur les algues vertes

Afin d'informer le public sur le phénomène des marées vertes et sur les politiques publiques mises en œuvre dans les huit baies bretonnes les plus touchées, la Préfecture de région et la Région Bretagne ont lancé un site internet : www.algues-vertes.com. Il a pour vocation de rendre accessibles les informations expliquant le phénomène de prolifération des algues vertes. La synthèse de l'inventaire des échouages, réalisé par le CEVA (Centre d'Étude et de Valorisation des Algues) sera ainsi mise en ligne régulièrement et en toute transparence. Le site présente également le plan de lutte contre la prolifération des algues vertes (PLAV), ainsi que les projets menés par les acteurs des huit baies et leurs résultats. Il donne accès aux données de suivi de la qualité de l'eau dans les cours d'eau des baies et apporte des informations relatives aux risques liés à l'échouage des algues vertes sur plage, ainsi qu'aux actions de ramassage prises en charge par les communes du littoral. Son contenu sera peu à peu enrichi par des articles scientifiques (compréhension du phénomène, analyse des moyens d'actions et des interactions avec les temps de réponse des milieux...) ou par des exemples d'actions concrètes mises en place par les acteurs des territoires, agriculteurs et collectivités engagés dans le plan.

AGENDA

17 au 18.10.2018

Salon de la conchyliculture et des cultures marines à Vannes

18.10.2018

Session du Conseil régional à suivre en direct sur www.bretagne.bzh. À l'ordre du jour : politique régionale en faveur de la jeunesse, plan breton pour l'eau

01 au 04.11.2018

« Politikos », le festival international du film politique à Rennes

BREIZHGO, le réseau de transport public 100 % Bretagne

Déjà en charge de l'organisation du réseau TER Bretagne et des lignes routières régionales, la Région Bretagne gère depuis 2017 les liaisons maritimes avec les îles bretonnes, les réseaux de transport public interurbain et le transport des scolaires (à l'exception des élèves scolarisés

et domiciliés dans une Métropole ou une Agglomération). Elle a ainsi hérité de situations très diverses, qu'il s'agisse des tarifs, du niveau de service, de la distribution de l'information ou de la concertation avec les usagers. Tout en garantissant la continuité de service pour tous les territoires, la région

a engagé plusieurs chantiers majeurs visant à harmoniser et à unifier le réseau et qui connaîtront des évolutions dans les années à venir. L'objectif de la Région est à terme de proposer à toutes les Bretonnes et les Bretons un réseau de transport simple, performant et accessible.



Lycée de Liffré : les travaux commencent !

En sa qualité de maître d'ouvrage, la Région engage à Liffré la création d'un nouveau lycée public afin d'accompagner l'évolution de la démographie lycéenne. Ce nouvel établissement, exemplaire en matière d'éco-construction, accueillera 1 200 élèves, avec une capacité d'extension à 1 500 élèves, et ouvrira ses portes en 2020. Il portera le nom de Simone Veil – Ministre, première Présidente du Parlement européen – dont l'engagement et les combats ont marqué le XX^e siècle. C'est le projet du Cabinet Chomette-Lupi et Associés Architectes qui a été retenu pour la réalisation de ce nouvel équipement. Il est conçu pour privilégier les

dispositions constructives passives donc pérennes, en proposant des conditions de confort et d'usage agréables à moindre frais énergétiques. Ce futur lycée public sera situé au sein d'un campus culturel, sportif et éducatif intégrant écoles, collèges, salles de sport, piscine, centre culturel, stade d'athlétisme, terrains de foot, mur d'escalade... Les travaux de terrassement qui ont débutés en juillet dernier s'étendront jusqu'à la fin d'année. Les travaux des différents bâtiments composant l'ensemble de l'établissement, 9 au total, commenceront début 2019 pour une livraison finale à la rentrée 2020.



© LYCEE DE LIFFRÉ - RÉGION BRETAGNE - SemBreizh - Conception BIM - Architecte mandataire : Chomette-Lupi et Associés Architectes - Architecte Associé : Atelier Loyer

Des consultations citoyennes sur l'avenir de l'Europe

Les consultations citoyennes donnent la parole aux citoyen-ne-s de 27 pays de l'Union européenne pour qu'ils s'engagent, débattent et proposent leur vision de l'Europe. Elles interviennent en amont du scrutin électoral de mai 2019 qui permettra d'élire les député-e-s européen-ne-s. En Bretagne, la Région organisera deux consultations citoyennes : mardi 2 octobre en Ille-et-Vilaine sur le thème des défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Europe, et le mercredi 10 octobre dans le Finistère sur le thème de l'Europe face au changement climatique. La Région sera également partenaire d'une autre consultation, le vendredi 12 octobre dans le Morbihan (Vannes) autour de la promotion d'Erasmus pour les apprenti-e-s. Au mois de novembre, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) organisera une restitution nationale des consultations, puis la synthèse de ces réflexions collectives sera présentée à l'occasion du Conseil européen de décembre 2018.

Plus d'information sur :
europe.bzh

Expression des groupes politiques du Conseil régional

ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES DE BRETAGNE

Rentrée 2018 : conforter l'excellence des lycées bretons

La réussite scolaire des lycéens bretons doit beaucoup aux conditions dans lesquelles ils sont accueillis dans les établissements publics et privés de la région. Pour nous, il s'agit là d'une priorité absolue. Sur un budget régional de 1 538 M€ en 2018, 41,8 % sont ainsi consacrés à l'éducation et à la formation, ce qui fait de ces missions, de très loin, le premier champ d'intervention de notre collectivité.

Les lycées, c'est d'abord un bâti à entretenir et à développer. Dans le cadre de son Schéma directeur immobilier, la Région affecte chaque année aux établissements publics une enveloppe de plus de 80 M€, dédiée à des opérations de construction, de restructuration ou de rénovation. L'exercice réclame un réel sens de l'anticipation, impliquant de s'adapter aux phénomènes démographiques susceptibles d'impacter à terme tel ou tel territoire. C'est la prise en compte de cette dimension qui a conduit la Région à s'engager en faveur de la construction dans les années à venir de trois nouveaux lycées publics à Liffré et à Châteaugiron en Ille-et-Vilaine ainsi qu'à Ploërmel dans le Morbihan.

Les établissements privés, de même, peuvent compter sur notre appui. Nous les accompagnons dans leurs projets de construction, de modernisation et de mises aux normes avec les mêmes objectifs d'amélioration des locaux que pour les lycées publics. Quelque 250 chantiers portés par ces établissements sont soutenus par la Région chaque année, à hauteur de 20 M€.

Pour autant, un lycée, ce ne sont pas que des murs, mais aussi un lieu où l'on doit pouvoir s'épanouir. Les conditions d'hébergement dans les établissements bretons font de notre part l'objet d'une attention soutenue. La Région vient ainsi de lancer un ambitieux plan de construction et de rénovation d'internats. La prise en compte du bien-être des lycéens passe aussi par notre aptitude à leur offrir une alimentation de qualité dans les cantines scolaires. Breizh'Alim est une démarche concertée qui vise à développer un approvisionnement de la restauration collective dans un esprit économiquement responsable. Transversale, elle profite entre autres aux internes et demi-pensionnaires scolarisés dans les établissements publics bretons.

Le lycée, surtout, est un lieu où toutes les conditions doivent être réunies afin que les jeunes y réussissent leurs études. La Région y contribue notamment par le Pass Ressources Pédagogiques qui permet l'achat groupé des manuels scolaires directement par les lycées ou les associations de parents d'élèves pour, ensuite, organiser le prêt aux familles. Un mécanisme qui devrait évoluer à partir de 2019, avec le passage prévu au numérique. Et il y a aussi l'emblématique dis-

positif Karta, institué voici 13 ans afin d'accompagner les projets éducatifs proposés par les établissements. Dans leur totalité, ceux-ci ont depuis lors adhéré à la démarche, ce qui démontre volontiers sa pertinence. Les conditions sont donc réunies pour que cette année scolaire 2018-2019 se déroule au mieux. Excellente rentrée à toutes et tous !

www.socialistes-democrates-bretagne.bzh

GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES

Pour contacter les élu-e-s du groupe Communiste et Progressiste, écrivez-leur directement par mail aux adresses suivantes :

eric.berroche@bretagne.bzh,
gaby.cadiou@bretagne.bzh,
gerard.lahellec@bretagne.bzh,
gaelle.vigouroux@bretagne.bzh,
contact@groupecommunisteetprogressiste.fr.

Vous pouvez également appeler au 02.23.21.36.90.

www.groupe-communiste-bretagne.org

groupe@pcf-crb.org

Contact : 02 23 21 36 90

GROUPE RADICAL SOCIAL ET EUROPÉEN

Tourné vers l'économie du territoire et rendu plus accessible notamment par sa dématérialisation, le schéma des achats économiquement responsables adopté par la Région, revêt trois dimensions : sociale, environnementale et économique. Il s'agit par exemple de valoriser les démarches sociales et environnementales des opérateurs économiques comme l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, de promouvoir une économie circulaire ou de développer les PME locales... Outil de développement économique responsable, les radicaux saluent ce schéma qui témoigne que performance économique, bien-être social et qualité environnementale sont non seulement compatibles mais plus encore indissociables.

www.groupe-prg-bretagne.org

GROUPE DES RÉGIONALISTES Les liens Bretagne-Pays de Galles se structurent

Les élus de la Région Bretagne ont échangé longuement avec le Premier Ministre gallois au mois d'août à Lorient. Il y a une forte envie réciproque de renforcer les liens entre nos deux territoires, ce dans un contexte où le Brexit est source d'inquiétudes. Depuis quelques mois, nos collaborations dans les champs de la culture, des énergies marines ou de la cyber-sécurité se développent, et la Région Bretagne entend aller le plus loin possible dans ce sens. La Bretagne et le Pays de Galles n'ont pas les mêmes moyens, mais ont atouts à mettre en commun.

marie.le-cam@bretagne.bzh

Contact : 02 23 21 36 40

GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES

L'entrée en vigueur du Brexit approche à grand pas (29 mars 2019). La commission européenne a donc revu cet été la carte des liaisons qui seront subventionnées entre l'Irlande et le continent. Aussi surprenant soit-il, elle n'a retenu aucun port breton au profit des ports belges et néerlandais et ainsi met à mal une activité fleuron de notre économie et pénalise véritablement un axe d'aménagement du territoire breton. Cela doit nous alerter car de nombreux autres secteurs pourraient être touchés par le Brexit.

Depuis 2 ans maintenant, nous demandons au Président de la Région Bretagne d'anticiper le Brexit afin de ne pas subir ce genre de décision pénalisante. Nous avons proposé de rencontrer ensemble Michel Barnier lors d'une session du Conseil régional afin de préparer au mieux avec le commissaire européen français les conséquences du Brexit. Nous avons déjà sensibilisé la Région sur les questions relatives au transport maritime, mais aussi à la pêche, l'agriculture ou bien encore le tourisme.

Malheureusement, nous attendons encore cette rencontre et nous payons aujourd'hui une certaine naïveté ou lenteur du Conseil régional.

Afin de rattraper le temps perdu, nous devons donc non seulement dès à présent faire ensemble pression pour modifier cette carte du corridor maritime avec l'Irlande, mais aussi faire du lobbying à Bruxelles sur tous les autres sujets qui pourraient pénaliser la Bretagne.

www.droiteetcentrebretagne.fr

www.facebook.com/droitecentrebretagne

Contact : 02 23 21 36 80

GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Visite d'Emmanuel Macron

Le rendez-vous manqué avec les Bretons

La visite du Président de la République en Bretagne le 21 juin dernier a démontré une nouvelle fois ce que le groupe Rassemblement National avait déjà annoncé par le passé : Loïg Chesnais-Girard n'est pas soutenu par le Gouvernement sur les grands dossiers bretons !

La confirmation de l'abandon de l'extension de la LGV Paris-Rennes jusqu'à Quimper et l'enterrement définitif de la Bretagne à 5 sont de nouveaux échecs cinglants pour le Président du Conseil régional.

Le Rassemblement national constate également qu'au-delà de la grande opération de communication dont il est désormais coutumier, le Président Macron n'a pas apporté de solutions aux problèmes concrets des Bretons : crise agricole profonde, fracture territoriale qui menace le modèle breton, immigration massive, disparition de la pêche traditionnelle... La visite du Président Macron en Bretagne est un rendez-vous manqué avec les Bretons.

Contact : groupefnbretagne@gmail.com